

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIER.

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Juin 1877.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Étampes, etc.) and times for various services.

Élections du 4 Novembre.

Résultat dans l'arrondissement d'Étampes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Étampes. — M. CHARPENTIER, député, conseiller sortant, élu par 2276 voix, sur 2468 votants.

Milly. — M. GUIBERT, conseiller d'arrondissement, élu par 1049 voix, sur 1788 votants.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

La Ferté-Alois (moins deux communes). — M. GAUTIER, conseiller sortant, élu par 1500 voix, sur 1594 votants.

Méréville. — M. POTHEAU, conseiller sortant, élu par 4444 voix, sur 4838 votants.

Le scrutin du 1 Novembre 1877.

Les élections de Seine-et-Oise ont été telles que nous les voulions pour la cause républicaine.

D'après le Libéral de Seine-et-Oise, les bulletins dus en grande partie aux bulletins jetés par erreur dans l'urne ou l'autre des urnes.

Dans notre arrondissement, le succès est aussi complet que possible.

Pour le canton d'Étampes, M. Charpentier a obtenu à peu de chose près le même nombre de suffrages que pour l'élection législative.

Pour le canton de Milly nous avons constaté que la plupart des journaux républicains de Paris ont porté M. Bos, ancien conseiller général, comme étant monarchiste.

M. Chanoine, successeur de M. Tatoud, n'aura pas de peine à être plus républicain que son prédécesseur.

Quant à l'ensemble du scrutin dans tous les départements, nous connaissons à quinze sièges près le résultat des élections aux conseils généraux.

les républicains gagnent 143 sièges. De plus, ils acquièrent la majorité dans quatorze conseils généraux, ce qui ne sera pas sans influence sur les futures élections sénatoriales.

Mais il ne faut pas nous le dissimuler. Les élections aux conseils municipaux se compliquent tellement de intérêts personnels, des considérations de fortune que nous ne saurions trop faire appel aux républicains pour leur dire d'employer toute leur influence, afin de faire cesser cette contradiction qu'on voit trop souvent dans certains communes qui voient pour des députés, des conseillers généraux et d'arrondissement républicains et qui, quand il s'agit de former leur conseil municipal, envoient en tel mélange de légitimistes, d'orléanistes, de bonapartistes et de républicains que, souvent, la majorité républicaine y est très-faible et même quelquefois n'y existe pas.

La réunion des gauches du Sénat.

Un certain nombre de membres de la gauche du Sénat ont eu l'excellente idée, après la dissolution de la Chambre, de former une réunion ayant pour but de défendre les intérêts de la cause républicaine à laquelle le gouvernement allait livrer un rude combat.

Un rapport, rédigé par M. Herbet, a fait connaître les opérations du comité, les moyens d'action dont il a pu disposer et le rôle joué par lui dans les divers incidents qui se sont succédés depuis sa constitution.

Après la lecture de ce rapport, M. Calmon, sénateur, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Avant de quitter Paris, au mois de juillet, plusieurs d'entre vous ont émis l'avis qu'il y aurait peut-être utilité à ce que les gauches du Sénat intervinssent dans la grande lutte qui allait s'engager, non pas seulement par l'action individuelle de chacun de vous dans les lieux où s'exerce votre influence, mais aussi par l'action collective de vos bureaux constitués en comité électoral central.

« Nous avons eu l'heureuse fortune de réunir autour de nous de jeunes collaborateurs dont je ne saurais trop vous dire le zèle, le dévouement, l'aptitude; et l'un d'eux, M. Herbet, qui a bien voulu accepter d'être notre secrétaire général, vous retracera, dans un rap-

port spécial, les travaux multipliés et divers auxquels nous nous sommes livrés depuis quatre mois. Je me bornerai à constater, par quelques chiffres et en quelques mots, les résultats de la manifestation solennelle que la France vient de faire.

« M. le président de la République croyant qu'il y avait un malentendu entre le pays et lui, et que la Chambre élue en février 1876 n'était pas l'expression véritable de l'opinion publique, a usé de son droit de dissolution et fait un appel aux électeurs de la France. Préalablement il avait pris un cabinet dont la pensée, suivant les termes du message du 18 mai, était conforme à la sienne, et, dans sa séance du 19 juin, la Chambre avait voté contre ce cabinet anti-parlementaire un ordre du jour de défiance, à la majorité de 363 voix contre 158.

« Sur les 363 députés qui ont émis ce vote, 349 seulement se sont représentés devant leurs électeurs, et 290 ont déjà été réélus. Il n'est pas douteux que le mandat des quatre représentants des colonies ne leur soit renouvelé et que la Chambre ne déclare élus trois autres anciens membres auxquels des bulletins valables ont été refusés par des commissions de recensement. — 297 députés faisant partie de l'ancienne Chambre rentreront ainsi dans la prochaine, et en ajoutant à ce chiffre 28 nouveaux membres nommés en opposition des candidats officiels, le parti républicain va compter dans la nouvelle Assemblée 325 députés contre 208 appartenant aux divers partis monarchiques.

« Il n'y a donc plus de malentendu. La nation condamnée à la violence n'a pas eu de précédents, malgré les manœuvres les plus coupables, malgré les abus de pouvoir dont il sera fait sévère justice, cette réponse, contraire à la pensée du message du 18 mai, a été une nouvelle acclamation de la République et la condamnation éclatante de la conduite et des tendances du Cabinet.

« La volonté de la nation ne fait plus doute aujourd'hui. Ce qu'elle veut, c'est qu'à l'instar de la reine d'Angleterre, du roi des Belges, du roi d'Italie, le magistrat honore des fonctions de président de la République n'ait d'autre politique que celle de veiller à l'exécution stricte et fidèle des arrêts de la souveraineté nationale; c'est que le gouvernement soit exercé par des ministres responsables ayant la confiance des représentants qu'elle a élus.

« Ce qu'elle veut, c'est, en fortifiant ses institutions, mettre un terme à des intrigues qui, prenant pour prétexte une date constitutionnelle, ne peuvent qu'entretenir l'inquiétude et troubler les transactions.

« Ce qu'elle veut, c'est, à l'abri désormais des fantaisies du pouvoir personnel, seule cause de ses maux et de ses revers, travailler avec sécurité, à achever de réparer ses désastres, recouvrer sa situation dans le monde sans y être une menace pour personne, et ne pas permettre que la paix soit compromise par des menées anti-patriotiques.

« Ce qu'elle veut, c'est que la religion soit honorée, c'est aussi que le clergé soit respecté, mais qu'il ne lui soit plus loisible de franchir l'enceinte de l'église pour se mêler aux luttes des partis.

« Ce que veut enfin la nation, c'est que les agents chargés de faire respecter la loi n'en soient plus les adversaires, et que les emplois publics ne soient confiés qu'à des hommes franchement dévoués à ses institutions.

« Sur ces conditions essentielles, toutes indispensables pour empêcher le retour d'entreprises hostiles, pour prévenir des crises semblables à celle que nous venons de traverser, pour garantir la France contre des aventures et des révolutions nouvelles, aucune transaction n'est possible. D'ailleurs, le pays n'a pas à transiger, il est souverain, et, quand il a parlé, toute résistance à ses ordres devient un crime. Mais cette résistance n'est pas à craindre. La saine raison, le sentiment du devoir et du patriotisme prévaudront sur de funestes conseils.

« Messieurs, la France vient de donner un grand spectacle. Par sa modération, par son calme, par sa fermeté, par l'esprit politique dont elle a fait preuve en présence de tant d'actes provocateurs et arbitraires, elle a victorieusement démontré qu'elle est mûre pour la liberté et le régime républicain. Elle saura défendre au besoin, elle saura conserver ces biens précieux, sur-prime récompense des nations sages.

« Aussi, c'est avec la ferme espoir que, maîtresse enfin d'elle-même, elle va entrer dans une longue période de repos, de paix, de prospérité, qu'arrivés au terme de notre tâche, je viens, avec mes chers collègues Hérol et Peyrat, vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée et exprimer notre vive gratitude pour tout ce que, de près ou de loin, vous avez voulu nous aider dans l'accomplissement de la mission dont vous nous avez honorés. »

Bulletin politique.

Quand un peuple a tant besoin de paix, de logique et de sincérité, n'est-ce pas chose triste de voir qu'on se joue pour ainsi dire de sa bonne volonté et de sa patience? N'est-ce pas déplorable de voir un ministère qui, après avoir livré bataille au pays, est battu, désavoué partout et qui veut s'accrocher quand même au pouvoir, malgré les traditions du régime parlementaire.

La loi des 25 et 28 février 1875 est précise. Elle dit que le Président de la République est irresponsable, sauf en cas de haute trahison; que les ministres, au

Cette malle, très-ordinaire, ressemblait à celles qu'on trouve chez tous les layetiers.

M. Goussel le tira au milieu de la chambre et l'examina avec attention sur toutes ses faces. Il eut beau chercher, ses yeux ne trouvèrent pas trace d'une inscription quelconque. Impossible de découvrir le lieu de naissance de Gabrielle Varimont. Une seule chose paraissait définitivement acquise, c'est que le jeune berger d'Oudincourt était réellement son fils.

Le maire mit un billet de banque de cinquante francs dans la main de la veuve.

« Vous n'êtes pas heureuse, lui dit-il, cette petite somme vous aidera un peu.

Les deux visiteurs se retirèrent.

« Eh bien, monsieur le curé, fit le maire en mettant le pied dans la rue, nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui qu'hier. J'ai bien peur que nous n'arrivions à rien.

« Il ne faut pas désespérer si vite, mon ami.

« Je ne vois plus qu'un moyen.

« Lequel?

« Aller trouver M. Dubourg et le forcer à délier sa langue.

« Si, comme nous le soupçonnons, il a un motif pour cacher ce qu'il sait, vous ne l'obligerez pas à parler.

« C'est vrai. Si c'était un pauvre diable, on pourrait lui offrir de l'argent.

« Le diable qui en tenterait un autre, fit le prêtre en souriant... Allons, mon cher Goussel, ne jetons pas comme cela le manche après la cognée... il nous reste la prière.

La fameuse prière en patois.

« Si elle contient un renseignement, quel qu'il soit, nous l'aurons.

confirmer ce qu'ils savaient déjà par le récit de l'aveugle d'Oudincourt.

N'ayant plus rien à demander à l'hôte du Cheval-Blanc, ils se firent indiquer la demeure de Clémence Frémy et se rendirent immédiatement chez elle.

Ils trouvèrent la veuve debout devant la roue de son rouet, plus grande qu'elle, et devant une montagne de laine écrue, préparée en forme de boudins. De sa main droite elle faisait tourner la roue du rouet; de la gauche elle prenait l'un après l'autre les boudins de laine, lesquels s'allongeaient entre ses doigts, se tordaient le long d'une tige d'acier, et, devenus fil, s'enroulaient autour d'une énorme bobine.

Elle interrompit son travail pour recevoir les visiteurs. En quelques mots, le prêtre lui exposa le but de leur visite.

« Seigneur Dieu ! s'écria-t-elle, ce serait un grand bonheur, si vous parveniez à découvrir la famille de ce cher enfant ! Ce sont des gens riches, rien ne me l'ôttera de l'idée... Ses petits vêtements, lorsque je l'ai pris à l'hôtel du Cheval-Blanc, étaient d'une étoffe très-belle.

« Vous ne les avez pas conservés ?

« Non, l'enfant les a usés, mais presque tout le linge est encore là. Du bien beau linge... vous allez voir... tissé avec du fil de lin, tout ce qu'il y a de riche.

Elle ouvrit une armoire et fit voir au prêtre et au maire des chemises de femme, des serviettes et des mouchoirs dont quelques-uns étaient finement brodés à la main. Le tout se trouvait dans un parfait état de conservation, était d'une blancheur éblouissante et portait, comme la chemise et le mouchoir trouvé sur la morte, la même marque G. V.

Le maire parla de la malle et désira la voir. La veuve la lui montra dans un coin de la chambre. Elle se en servait pour serrer ses bobines.

Feuilleton de l'Abeille

DU 10 NOVEMBRE 1877.

HISTOIRE D'UN AVARE, D'UN ENFANT ET D'UN CHIEN.

« Oui, monsieur, très-affamé, la pauvre bête. Nous lui avons donné à manger. Mon mari aurait voulu le garder... c'était un chien superbe et, à ce qu'il paraît, très-rare : mais il était impossible de l'approcher. Pendant quinze jours ou trois semaines, on le rencontrait rôdant à travers les rues de la ville. Enfin, il est parti et on ne l'a plus revu.

« Voilà ce qui explique, dit le maire, pourquoi, malgré toutes nos recherches, le chien n'a pu être retrouvé ni à Provenches ni dans les environs.

« Oui, répliqua le prêtre. Comprenez qu'il ne pouvait plus être utile à sa maîtresse, l'excellent animal était revenu à Langres, espérant retrouver l'enfant à l'hôtel. Ce dernier venait d'être emporté par la femme du jardinier Frémy. Ce fut pour le chien une déception et une nouvelle douleur; et, quand on le rencontrait errant à travers les rues et les ruelles de la ville, il était évidemment à la recherche de son jeune maître. Enfin, n'ayant pu retrouver sa trace et probablement las de le chercher en vain, il s'est décidé à quitter la ville. Il est revenu du côté de Provenches et d'Oudincourt, où il a vécu comme il a pu, jusqu'au jour où, par la volonté de Dieu sans doute, il s'est donné volontairement au père Bérésina.

« C'est parfaitement logique, approuva le maire.

« Mon homme a eu la même idée que vous, monsieur le curé, car un jour il m'a dit : « Le gros chien est toujours dans la ville; je parie qu'il cherche partout le petit garçon. »

« Pourquoi, dans ce cas, n'a-t-il pas eu la bonne pensée de conduire le chien chez le jardinier ?

« Oh ! il l'a eue, mais voilà : mon mari a la mauvaise habitude de remettre toujours les choses au lendemain; quand il s'est décidé, il était trop tard : le chien était parti.

« Vous nous avez dit tout à l'heure, reprit le maire, que l'étrangère, en arrivant chez vous, avait des bagages.

« Oui, une grosse malle.

« Qu'est-elle devenue ?

« Elle contenait du linge et des effets d'habillement; tout cela était la propriété du petit, nous l'avons remis à la mère Frémy.

« Vous n'avez rien gardé ?

« Nous sommes d'honnêtes gens, monsieur !

« Nous en sommes persuadés, mais, pour vous payer de ce qui pouvait vous être dû par l'inconnue, vous auriez eu le droit de retenir certains objets.

« Certainement, mais la jeune dame ne nous devait rien; elle avait payé une huitaine d'avance.

« Dites-nous, n'avez-vous rien remarqué dans ses manières ou son langage qui ait pu vous faire supposer qu'elle n'avait pas toute sa raison ?

« Par exemple, si celle-là était folle, il n'y aurait personne de raisonnable dans le monde.

« Parlait-elle bien le français ?

« Très-bien, seulement avec un accent étranger.

Le curé et le maire échangèrent un regard.

Mais tout ce qu'ils venaient d'apprendre ne faisait que







Etude de M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE,  
Notaire à Etampes.  
Le Dimanche 26 Novembre 1877, à midi,  
— Premièrement —  
**GRANDE PROPRIÉTÉ**  
A Etampes, rue de la Boucherie, n° 25,  
Servant autrefois d'auberge  
AU BON LABOUREUR  
Mise à prix..... 10,000 fr.  
— Secondement —  
**MAISON**  
A Etampes, place du Cloître-Notre-Dame, n° 4.  
S'adresser, pour tous renseignements :  
Audit M<sup>e</sup> HAUTEFEUILLE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes.

**ADJUDICATION**  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DARDANNE,  
Notaire à Etampes,  
Le Dimanche 18 Novembre 1877, à midi,  
D'UNE  
**MAISON**  
Sise à Etampes, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 2,  
Dépendant  
de la succession de M. BONNEAU.  
ENTRÉE EN JOUISSANCE LE 24 JUIN 1878.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire. 2-1

Etude de M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire à Etampes.

**A LOUER**  
A L'AMIABLE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS, AU GRÉ DES AMATEURS,  
Pour entrer en jouissance au 23 Avril 1879,  
— Premièrement —  
**LA PETITE FERME DE ROINVILLIERS**  
Contenant environ 24 hectares ;  
— Secondement —  
**ET 13 HECTARES DE TERRE**  
Sis à Quincampoix, commune d'Abbéville.

Appartenant à M. THOMAS et à Madame Veuve THOMAS.  
S'adresser, à Etampes, à M. THOMAS, rue Saint-Jacques, n° 25, et à M<sup>e</sup> DARDANNE, notaire. 2-1

Etude de M<sup>e</sup> BRISEMURE, notaire à Pithiviers,  
Successeur de M<sup>e</sup> MEUNIER.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRISEMURE,  
Notaire à Pithiviers,  
Le Dimanche 2 Décembre 1877, à midi,  
**1<sup>o</sup>. Grande et belle maison bourgeoise,**  
Sise à Pithiviers, Mail Ouest.  
Mise à prix..... 30,000 fr.

**2<sup>o</sup>. Maison de campagne** près Pithiviers, Corps de ferme, Terrain planté d'arbres et de vignes, contenant 2 hectares, clos de murs.  
Mise à prix..... 14,000 fr.

**3<sup>o</sup>. Lot de terre,** sis à Ramoulu, contenant 9 hectares, en 31 pièces.  
Revenu : 680 francs.  
Mise à prix..... 16,000 fr.  
S'adresser, à Pithiviers :  
Soit à M<sup>e</sup> BRISEMURE, notaire dépositaire des titres et du cahier des charges ;  
Soit à M<sup>e</sup> THOMAS, notaire.

**A VENDRE**  
EN BLOC OU EN DÉTAIL,  
Sur des mises à prix s'élevant à 110,000 fr.,  
**4 lots de terre,** contenant 32 hectares, sur les communes de Ramoulu et d'Engenville.  
Revenu : 4,000 fr.  
S'adresser à M<sup>e</sup> BRISEMURE, notaire à Pithiviers. 2-1

Etude de M<sup>e</sup> ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

**OBJETS DE CULTURE ET MOBILIERS**  
**A VENDRE**  
AUX ENCHÈRES,  
Par suite de cessation,  
A ORMOY-LA RIVIÈRE, AU DOMICILE DE M. LELONG, CULTIVATEUR,  
Le Dimanche 11 Novembre 1877, à midi,  
Par le ministère de M<sup>e</sup> ROBERT,  
Commissaire-priseur à Etampes.

**DÉSIGNATION :**  
Un bon Cheval et ses harnais, une Voiture de culture, Charrue, Herse, Rouleau, Echelle, Fourrage, Paille, Fumier, et autres objets de culture.  
Hache, Farinier, Horloge, Baratte, Marmite et autres objets de ménage.  
CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES.

**DOMAINE D'ORSONVILLE**  
(Seine-et-Oise.)  
Le Lundi 19 Novembre 1877, à midi, M<sup>e</sup> Lancelin, notaire à Ablis, procédera, au château d'Orsonville, (station d'Ablis - Paray), à la Vente aux enchères de la **Coupe de Taillis** à faire sur 8 hectares 66 ares 74 centiares, et de **538 Arbres de futaie**, le tout divisé en 4 lots.  
S'adresser, pour tous renseignements, au château d'Orsonville, ou audit M<sup>e</sup> LANCELIN, notaire.

**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance immédiatement,  
EN UN OU DEUX LOTS, AU GRÉ DES AMATEURS,  
LA  
**FERME DE MÉROBERT**  
COMPRENANT  
Vastes Bâtiments d'habitation et d'exploitation  
Situés au bourg de Mérobert  
(Seine-et-Oise)  
**Et 90 hectares de terres** de première qualité,  
En 5 pièces, autour des bâtiments.  
Empaillements et Fumiers en grande quantité.  
S'adresser à M<sup>e</sup> PAULMIER, notaire à Orléans, place du Martroi, n° 8. 4-2

Etude de M<sup>e</sup> DEGOMMIER, notaire à Lardy.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> Janvier 1878,  
**LE MOULIN RICHARD**  
Monté de deux paires de meules,  
**2 hectares de dépendances,**  
Dans Lardy, sur la Juine.  
S'adresser, soit au Régisseur du château du Ménéil-Voisin, soit audit M<sup>e</sup> DEGOMMIER, notaire. 2-2

**FONDS DE BOULANGERIE**  
**A CÉDER**  
Avec grandes facilités de paiement.  
Joli quartier de Paris. — Cuisson garantie : 3 sacs 1/4. Pains de fantaisie : 200.  
**Prix demandé..... 60,000 fr.**  
Pour renseignements, s'adresser à M. CHARTON, faubourg Saint Jacques, n° 2, à Etampes.

ANC<sup>o</sup> M<sup>o</sup> MERCIER, LITZELMANN & THUILLIER  
s'occupant exclusivement de  
**VENTE ET ACHAT**  
DE  
**FONDS DE BOULANGERIE**  
Paris et la Province.  
**MERCIER, ROUBY & HENRIOT**  
Anciens Marchands Boulangers  
**9, Rue Sauval (près la Halle au Blé)**  
— PARIS — 25-14

**CHARBON DE TERRE**  
**J. ROUSSEAU ET E. MAYENCE**  
A Gosselies Courcelles, près Charleroi (Belgique).  
**Prix** du wagon de 10,000 kilogr. rendu aux gares d'Etampes et environs.  
Grosse houille 1/2 grasse supérieure, de Charleroi. 430 fr.  
Grosse houille 1/2 grasse, 2<sup>e</sup> qualité. .... 410  
Gailleterie 1/2 grasse supérieure, de Charleroi. 410  
Gailleterie 1/2 grasse, 2<sup>e</sup> qualité. .... 390  
Ces charbons sont les plus estimés pour foyers domestiques.  
Pour le commerce et l'industrie, il est accordé des remises suivant l'importance des besoins.  
Conditions de paiement à fixer.  
Charbons de toute nature.  
Affranchissement pour la Belgique par timbre de 30 centimes.

**CHASSELAS** doré, plants enracinés, à 30 et 50 c. en pots et en paniers à 1 fr. 50 et 2 fr. (extra). 200 variétés des plus beaux raisins.  
ROSE CHARMEUX \*, viticulteur à THOMERY (Seine-et-Marne). — Catalogue. 2-2

40<sup>e</sup> ANNÉE.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
En Grand format de 16 pages  
Résumé de chaque numéro :  
Bulletin politique. — Bulletin financier.  
Bilans des établissements de crédit  
fr. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc.  
4 par AN. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages. 4 par AN.  
Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés Renseignements.  
**PRIME GRATUITE**  
**Manuel des Capitalistes**  
1 fort volume in-8<sup>o</sup>  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

**VINS ET COGNACS.**  
Bordeaux. — Une maison honorable de premier ordre, propriétaire de vignobles dans la Gironde, d'un grand premier cru à Saint-Emilion et d'une brulerie près Cognac, demande à être représentée dans des conditions très-sérieuses. La maison accepterait aussi les services de personnes ayant de très-bonnes relations, qui voudraient occuper leurs loisirs à la représenter. Ecrire à M<sup>e</sup> CARPENTY et C<sup>e</sup>, 61, rue Leberthon, à Bordeaux.

**HERVIE** La CURE RADICALE de cette infirmité si dange-reuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre SIMON, dont l'ouvrage spécial sur les HERNIES, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. BEZOU et DECHAMPS, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 48-42

**DREYFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>**  
DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSSMANN,  
Concessionnaires du  
**GUANO DU PÉROU**

Loi du 11 Novembre 1869  
ET DU  
**GUANO DISSOUS DU PÉROU**  
Convention du 15 Avril 1874

**DÉPOTS EN FRANCE**  
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C<sup>e</sup>.  
Ergot, chez M. F. VINGENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>e</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>e</sup>.  
Havre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINGENT.  
La Rochelle, MM. d'ONDREY et FAUSTIN FILS.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>e</sup>.  
Nantes, chez M. LE BARRE.  
Paris, chez MM. A. JAMONT et HUARD.  
St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

Ancienne Maison PICHELIN Frères  
**PICHELIN-PETIT & FILS & C<sup>ie</sup>**  
SUCCESEURS  
à LA MOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher)  
**FABRIQUE D'ENGRAIS** et Produits chimiques agricoles  
Engrais de La Motte : Phospho-Guano, Phosphates, Superphosphates, etc., etc.  
21 Médailles d'Or et d'Argent aux Concours régionaux et nationaux de 1850 à 1877  
DIPLOME DE 1<sup>re</sup> CLASSE, ORLÉANS 1876  
MÉDAILLE D'HONNEUR DE 1<sup>re</sup> CLASSE, ACADEMIE NATIONALE 1876.  
**Vente sur Garantie d'analyse.**  
Représentés par : M. MATHIEU-LIMET, à Etampes ; — CHENU FILS, à Angerville ; — BESNARD FILS, ingénieur, à Marolles-en-Hurepoix. 18-10

**COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION du Guano du Pérou**  
89, FAUBOURG POISSONNIÈRE 89, PARIS  
Seuls Agents en France de la **PERUVIAN GUANO C<sup>o</sup> LIM<sup>o</sup>**.  
NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES DU  
**GUANO DU PÉROU**  
en vertu du contrat du 7 Juin 1876.  
**VENTE SELON L'ANALYSE**  
Tarif Réduit.  
**DÉPOTS EN FRANCE :**  
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et C<sup>o</sup>.  
Dunkerque..... LASTRADE DESCANDE et C<sup>o</sup>.  
Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAK.  
Nantes..... L. RUSSSEL et GUIROY.

**Abattoir d'Etampes.**

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 1<sup>er</sup> novembre au 7 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Taurins.				Moutons.	Porcs.	TOTAL.
	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.			
Boulland-Boulland.....	3	»	5	15	»	23	
Constancien Raphaël.....	2	3	40	2	»	17	
Baudet.....	1	»	2	3	»	6	
Rottier.....	»	3	5	»	»	8	
Gauché.....	1	1	4	8	»	14	
Brossonnot-Lesage.....	»	1	4	»	»	6	
Brossonnot-Brosson.....	1	»	1	3	»	5	
Marchon.....	1	»	3	5	4	10	
Hautefeuille.....	1	»	2	8	»	11	
Gillotin.....	»	1	1	4	»	6	
V <sup>e</sup> Chevallier-Nabot.....	»	1	1	4	4	7	
Gaurat.....	»	»	»	6	»	6	
Lebrun.....	»	»	»	2	»	2	
Boulland Alexandre.....	»	»	»	3	»	3	
Genty.....	»	»	»	2	»	2	
<b>TOTAUX.....</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>69</b>	<b>17</b>	<b>126</b>	

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi, NARGASSIES.

**HALLE DE PARIS.**

Farines. — 7 Novembre 1877.

Restant de la veille.....	1.645 05
Arrivages du jour.....	47 25
<b>Total.....</b>	<b>1.692 30</b>
Ventes du jour.....	» »
Restant disponible.....	1.658 60
<b>Prix moyen du jour.....</b>	<b>44 fr. 95 c.</b>
<b>Grains.</b>	
Blés du rayon.....	31 00 à 31 50
Orges de Beauce.....	23 00 à 25 00
Escourgeons.....	20 50 à 22 50
Avoines noires.....	22 75 à 23 00
— grises.....	19 50 à 20 50
Le tout aux 100 kil. franco gare Paris.	
<b>Pailles et Fourrages.</b>	
La Chapelle, 7 Novembre. 1 <sup>re</sup> q <sup>te</sup> 2 <sup>e</sup> q <sup>te</sup> 3 <sup>e</sup> q <sup>te</sup>	
Foin.....	50 à 52 45 à 47 41 à 43
Luzerne.....	42 à 44 39 à 41 35 à 37
Regain de luzerne.....	35 à 37 32 à 34 29 à 31
Paille de blé.....	28 à 30 25 à 27 22 à 24
Paille de seigle.....	26 à 28 23 à 25 20 à 22
Le tout aux 104 bottes, dans Paris.	

**Bulletin commercial.**

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
3 Novembre 1877.	fr. c.	9 Novembre 1877.	fr. c.	3 Novembre 1877.	fr. c.
Froment, 1 <sup>re</sup> q.....	26 49	Blé-froment.....	26 84	Blé élite.....	25 50
Froment, 2 <sup>e</sup> q.....	24 55	Blé-boulangier.....	25 00	Blé marchand.....	24 25
Méteil, 1 <sup>re</sup> q.....	21 39	Méteil.....	20 67	Blé champart.....	23 25
Méteil, 2 <sup>e</sup> q.....	20 46	Seigle.....	13 67	Méteil mitoyen.....	21 75
Seigle.....	14 64	Orge.....	13 50	Méteil.....	19 50
Escourgeon.....	14 34	Escourgeon.....	14 34	Seigle.....	15 00
Orge.....	14 69	Avoine.....	10 50	Orge.....	15 25
Avoine.....	11 10			Avoine.....	9 40

**Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 3 au 9 Novembre 1877.**

DÉSIGNATION.	Samedi 3	Lundi 5	Mardi 6	Mercredi 7	Vendredi 9
<b>Rente 5 0/0.....</b>	106 10	105 80	105 00	105 20	105 55
— <b>4 1/2 0/0.....</b>	98 15	98 35	98 00	98 00	98 75
— <b>3 0/0.....</b>	70 95	70 75	70 00	70 25	70 25

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.  
Etampes, le 10 Novembre 1877.

Fait pour la legalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposeé ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.  
Etampes, le 10 Novembre 1877.

Enregistré pour l'annonce n° Folio  
Reçu franc et centimes compris.  
A Etampes, le 1877.